



# Le Sécur-Cité

Printemps 2012

Par Lyne Normandeau

## Le mot de la coordonnatrice . . .

*Nouvelle employée à OSA!*

Il me fait plaisir de vous annoncer l'arrivée de Lydia Ledez au poste de conseillère en prévention du crime. Madame Ledez qui possède une expérience notable du milieu communautaire et du quartier Anjou sera un apport considérable au sein de l'organisme. En mon nom et celui du conseil d'administration nous lui souhaitons la bienvenue!

Lyne

# Bienvenue Lydia!



Anjou

# Montréal



Les activités de O.S.A sont rendues possibles grâce au soutien financier de l'arrondissement d'Anjou.



Tandem: Une ville sécuritaire!

Opération Surveillance Anjou est l'organisme mandataire du programme pour l'arrondissement Anjou.

**OSA** veille à la sécurité et au bien-être des citoyens et citoyennes du quartier en intervenant principalement dans le domaine de la prévention de la criminalité et en agissant sur le sentiment de sécurité.

**Dans ce numéro :**

La crise de colère: une étape du développement	2
Une autre crise inévitable: l'adolescence	
La sécurité du domicile	
Les abus envers les aînés: les comportements inacceptables	3
Intimidation: témoignage d'une victime	4



**Dates importantes**  
**29 mars 2012**

Opération Surveillance Anjou tiendra un kiosque sur la place Chaumont dans le cadre de la **cabane à sucre** organisée par le ROCHA.

Au plaisir de vous rencontrer!

Pour toute information:  
514 493-8216

## TANDEM: 30 ans d'expertise!

*Tandem est le programme montréalais de sécurité urbaine*

Pour souligner l'événement, les membres de la table des organismes mandataires du programme dans les arrondissements organisent un « Salon de la sécurité urbaine » les 11 et 12 mai prochain. Plusieurs acteurs importants dans le domaine de la sécurité seront présents et plusieurs conférences s'y tiendront.

Pour plus d'information contactez-nous: 514 493-8216

## Changement d'heure...

### Avez-vous pensé à votre détecteur de fumée ?

*Avoir un avertisseur de fumée fonctionnel dans son logement sauve des vies!*

Soyez prévoyant. Munissez votre logis d'un avertisseur de fumée homologué et assurez-vous qu'il soit muni d'une pile fonctionnelle.

RAPPELLEZ-VOUS

On change l'heure,

on vérifie son avertisseur!

- Un message de votre service de sécurité incendie



## La crise de colère: une étape du développement

*Les crises de colère des enfants, surtout vers l'âge de deux et trois ans sont tout à fait normales !*

En effet, selon des spécialistes de la petite enfance « La manifestation de la colère sous forme de crise fait partie intégrante du développement de l'enfant. Ce dernier, dépassé par ses sentiments et limité par son vocabulaire restreint, cherche à attirer l'attention de son parent d'une façon théâtrale ».

Il utilise des gestes comme moyen d'expression faute de trouver les mots justes pour exprimer ce qu'il ressent. Si ces « crises » sont dites normales, il importe de clarifier avec l'enfant ce qu'il peut faire lorsqu'il est en colère et ce qu'il ne peut pas faire.

En utilisant des mises en situation, l'adulte peut aider l'enfant à comprendre ce qu'il vit et trouver des moyens sains de calmer sa colère.

## Une autre crise inévitable: l'adolescence !

*L'importance de la communication*

Il est important, surtout pendant la période de l'adolescence, que les parents aient une communication saine avec leur « ado ». Mais pour ce faire, la communication doit être établie bien avant que la « crise » d'adolescence ne survienne !

À mesure que votre enfant grandit, il se voit confronté à des choix qui auront un impact de plus en plus important sur son avenir. Du choix de ses jouets, de ses aliments préférés au choix de ses amis et de son orientation professionnelle, il importe d'amener l'enfant à évoluer dans son processus décisionnel et à prendre de l'assurance.

Le rôle du parent est d'amener son enfant à s'informer, à se questionner, à acquérir des compétences qui lui permettront de faire des choix éclairés.

Si l'on considère que les jeunes qui ont confiance en eux sont mieux outillés pour faire face à l'influence de leurs pairs, la communication reste un moyen pratique pour valoriser votre enfant et l'encourager pour ainsi augmenter son estime de lui.

Si la communication est bien établie entre votre adolescent et vous, il sera plus facile d'aborder des sujets comme la sexualité ou la drogue.



Évidemment, l'adulte doit servir de modèle pour l'enfant en maîtrisant sa propre frustration lorsqu'il est en colère. En évitant lui-même de crier et de s'emporter lorsqu'il vit une situation difficile et en réussissant à se calmer de façon pacifique, l'adulte sert d'exemple pour son enfant. Si les émotions comme la colère, la déception ou la tristesse sont inévitables, c'est dans la façon de réagir à ces sentiments que l'on peut faire une différence et encourager un climat de paix !

## La sécurité du domicile

*Votre demeure est-elle sécuritaire ?*

À chaque année, des citoyens sont victimes de vol à domicile. C'est toujours très désolant d'entrer chez soi pour constater que quelqu'un s'est emparé de nos biens durant notre absence.

Au Québec toutefois, nombres de vols sont commis alors que les portes ou les fenêtres ne sont pas verrouillées... Rappelez-vous de bien vérifier chacune des entrées avant de partir, ne serait-ce que pour quelques minutes.

Des méthodes simples, efficaces et peu coûteuses peuvent sécuriser votre domicile et ainsi réduire le risque d'être victime d'introduction par infraction. Vous pouvez, par exemple, insérer un bout de bois entre les panneaux de vos portes et fenêtres coulissantes de façon à ce que personne ne puisse les ouvrir de l'extérieur. Vous pouvez aussi, à l'aide d'une perceuse, faire un trou dans les deux cadres pour y insérer un clou.

Il importe aussi de choisir la serrure qui répond à vos besoins: les serrures présentement offertes sur le marché procurent des qualités de protection variable.

Vos serrures remplissent-elles leur fonction première soit de fournir une protection véritable contre le vol ? Votre serrure est-elle à « pêne dormant », à « palastre » ou à « combinaison » ?

Si vous avez de la difficulté à vous y retrouver parmi ces termes techniques ou pour faire évaluer la sécurité de votre domicile, contactez Opération Surveillance Anjou au: 514 493-8216 et prenez rendez-vous avec un de nos conseillers !

**Rappelez-vous que dans toute relation  
la clef d'une bonne entente est la  
communication**



# Les abus envers les aînés

Par Lydia Ledez

## LES COMPORTEMENTS INACCEPTABLES

Pour toute  
**urgence** composez  
le **9-1-1**

### L'ABUS FINANCIER

L'exploitation financière, qui est un crime, est l'usage à mauvais escient de l'argent ou des biens d'un aîné par une personne de confiance.

Voici quelques exemples de cette forme d'abus:

- ♦ Voler de l'argent ou des biens personnels à un aîné.
- ♦ Contrefaire la signature d'un aîné sur ses chèques de pension ou sur des documents juridiques tel un testament.
- ♦ Forcer un aîné ou l'amener par la ruse à vendre sa maison.
- ♦ Faire mauvais usage d'une procuration.

*Le centre québécois de consultation sur l'abus envers les aînés est un centre d'expertise sur la prévention et l'intervention dans les cas de mauvais traitements envers les aînés. Depuis sa création en 1996, le centre a démontré son leadership en matière de prévention, dépistage et intervention dans les cas d'abus envers les aînés à travers le Québec.*

### L'ABUS PSYCHOLOGIQUE

Les violences psychologiques ont surtout pour objectif de contrôler la personne aînée en provoquant la peur, l'insécurité et la culpabilité. L'abus psychologique comprend toutes les actions qui visent à faire souffrir la personne aînée comme: l'humiliation, le dénigrement, l'isolation, les menaces et les agressions verbales.

Voici quelques exemples de cette forme d'abus:

- ♦ Obliger un aîné à rester à la maison.
- ♦ Traiter un aîné comme un enfant.

### L'ABUS PHYSIQUE

Les violences physiques sont des actions faites dans l'intention de faire du mal à une personne aînée. Volontaire ou non, la violence physique est intolérable et inexcusable, comme toutes les autres formes d'abus.

### LA NÉGLIGENCE

La négligence se présente lorsque les besoins fondamentaux de la personne aînée ne sont pas comblés. Par exemple lorsqu'un aidant refuse de répondre aux besoins de l'aîné ou lorsqu'il manque à ses engagements.

**Ligne AIDE ABUS AÎNÉS**



**1-888-489-2287**

info@osa.qc.ca • 7701, boul. Louis-H-La Fontaine • Tél. : 514 493-8216

# DOSSIER SPÉCIAL INTIMIDATION

SECTION  
« Jeunesse »



## Intimidation : Témoignage d'une victime

Ça a commencé par une chicane avec mes deux meilleures amies. Des amies de longue date, des amies d'enfance.

À l'époque j'étais en secondaire un. Je venais d'entrer chez les grands, la polyvalente. J'étais alors loin de me douter que nos « chicanes d'enfants » allaient se transformer en véritable cauchemar: L'INTIMIDATION !!

En fait, mes amies et moi, nous avons changées. Nous n'avions plus rien en commun. Elles étaient dans le clan des « populaires » et moi dans le clan des « invisibles » !

Je ne me souviens plus en fait de ce qui a tout enclenché. Une chicane, un conflit, bref, tout a dérapé...

Elles se sont mises à parler dans mon dos. À diffuser des rumeurs sur moi, à me menacer. Tous les élèves de ma classe étaient contre moi. J'avais l'impression que toute l'école me jugeait et me détestait.

Des élèves que je ne connaissais pas me regardaient dans les corridors en me dévisageant. Certains m'ont même insultée, bousculée et crié des injures. On m'a interdit l'entrée à la cafétéria, j'étais de plus en plus isolée, j'avais peur.

J'ai commencé à recevoir des messages haineux via internet. Des commentaires blessants, de gens que je ne connaissais même pas. On a publié des photos de moi dans Facebook. Des photos de moi prises à l'école alors que je ne savais plus où aller. Alors que je marchais la tête basse, découragée.

L'école était devenu pour moi un véritable enfer. Je me réveillais souvent la nuit en me demandant comment j'allais faire pour affronter une autre journée d'école. Je n'arrivais plus à me concentrer, je manquais des cours, mes notes avaient chuté.

À l'école comme à la maison je n'étais plus la même. Ma mère a commencé à s'inquiéter.

J'ai alors décidé de tout lui raconter: les insultes, les menaces, l'angoisse, le stress, la peur...

## Selon la loi... c'est criminel !

Un article du Code criminel pour adulte (article 423 (1)) définit clairement les comportements d'intimidation comme étant inacceptables au sens de la loi. Les adultes qui font de l'intimidation peuvent donc être arrêtés et punis devant la justice.

S'il en est ainsi pour les personnes qui ont plus de 18 ans, ces mêmes comportements ne peuvent pas être tolérés chez les jeunes. C'est pourquoi il existe la « loi sur le système de justice pénale pour les adolescents ».

Une plainte policière peut être portée contre l'intimidateur. Les écoles ont elles aussi des conséquences de prévues en ce sens, car ce sont des gestes très graves. Une fois dénoncé, l'intimidateur est donc rencontré par les intervenants de l'école. Si les gestes d'intimidation ne cessent pas, l'intervenant annoncera la visite d'un policier qui interviendra rapidement pour faire cesser le harcèlement.

C'est EXACTEMENT ce qui est arrivé ! Après en avoir parlé avec ma mère, on a appelé l'école, puis les policiers. La situation a été rapidement prise en charge. Mes deux ex-meilleures amies ont été rencontrées par l'éducatrice spécialisée de l'école, puis par un policier qui leur a expliqué les conséquences de leurs gestes.

Je me suis sentie écoutée, prise au sérieux, rassurée et surtout aidée. Avoir su, j'aurais dénoncé bien avant ! L'intimidation, aujourd'hui, on en parle partout. C'est pris au sérieux...

Aujourd'hui ça va mieux à l'école.

Si t'es victime d'intimidation hésite pas à en parler et si t'es témoin, à dénoncer. Même les intimidateurs peuvent trouver de l'aide. C'est important d'en parler. Faut pas avoir honte !

P.s: Va voir sur [www.spsvm.qc.ca](http://www.spsvm.qc.ca) dans l'onglet « police de quartier » pour trouver le poste de police de ton secteur.

- Martine, ex-victime d'intimidation



## Dans la prochaine édition

FACEBOOK: Des trucs pour naviguer en toute sécurité !